



« Le SACY - lien »

Infos

Bulletin d'Informations de la Commune n°60 - SEPTEMBRE 2023
www.sacylegrand.fr

Éditorial

Chères Sacyliennes, Chers Sacyliens,

Les années passent mais ne se ressemblent pas. Juillet et Août 2022 étaient caniculaires, juillet et août 2023, plus humides. Et les herbes envahissantes bénéficiant de la pluie ont repoussé à foison et à un rythme soutenu.

Il est à noter que de nombreuses communes voisines ont pris des arrêtés obligeant les habitants à entretenir le domaine public de leur pied de mur (obligatoire dans tous les cas) jusqu'au caniveau, en soutien à leurs équipes techniques.

Beaucoup d'entre vous le font sans y être contraints. Un exemple pour tous.

C'est avec un dynamisme constant que les projets de la commune se réalisent, sans conséquence à ce jour sur la fiscalité communale, puisque financés en fonds propres économisés et subventions, et sans recours à l'emprunt.

L'élargissement de la rue de Sacy le Petit, renforcé par des bordures et la création de trottoirs sur les parties non existantes, a été réalisé au mois d'août.

Des travaux imprévus et conséquents de rénovation de sols ont eu lieu cet été dans 2 salles de l'école dont la cantine scolaire.

Énergie : le coût de l'énergie explose. Le budget prévisionnel de la commune bien que surévalué, était déjà dépassé dès le mois de juin, malgré une légère baisse des consommations enregistrée. Les efforts sont donc à maintenir en termes d'attention aux éclairages et chauffages. Des robinets thermostatiques vont être posés à l'école.

La rénovation énergétique de l'école est positionnée en priorité des actions à venir de la municipalité avec le concours du SEZEO, le syndicat d'électricité auquel nous adhérons.

La rentrée s'est déroulée dans de bonnes conditions et aucune liste d'attente n'existe pour les accueils périscolaires, la mairie ayant mis à disposition de la CCPOH, locaux supplémentaires et agents afin de répondre aux demandes des familles.

La commune, après 2 mandats et demi de recherche, va acquérir une parcelle destinée à la création **d'un city stade**.

Cet emplacement répond aux critères de sécurité, d'accessibilité, de visibilité et de tranquillité pour les riverains, définis pour l'installation future de cet équipement collectif. Un grand merci aux propriétaires actuelles qui ont compris l'enjeu de ce projet servant l'intérêt général.

Je vous souhaite une bonne lecture de ce 60 -ème numéro du Sacylien.

Sincèrement,

Le Maire,

Muriel PERRAS JUPIN



*La zone humide
tampon de
Sacy le Grand*

DANS CE NUMÉRO

Vie pratique.....	2
Rentrée des classes.....	3
Travaux École.....	4
Travaux rue de Sacy le Petit / Fossés.....	5
Travaux stade de football.....	6
Questionnaire / Dépôt de pain.....	7
Environnement / Divers.....	8 / 9
CCPOH.....	10 / 13
Groupe scolaire.....	14 / 15
13 juillet.....	16
Rassemblement citoyen / Marathons équestres....	17
Forum des associations	18
Associations.....	19/23
Culture.....	24 / 25
Synthèse des délibérations..	26 / 27
Calendriers.....	28



HORAIRES DU SECRÉTARIAT DE MAIRIE

MARDI : 15h00 à 19h00

JEUDI : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 17h00

VENDREDI : 15h30 à 19h30



HORAIRES DE L'AGENCE POSTALE COMMUNALE

MARDI : 9h00 à 12h00

MERCREDI : 15h00 à 18h00

VENDREDI : 9h00 à 12h00 et de 15h00 à 18h00

SAMEDI : 9h00 à 12h00



Bienvenue à Sacy-le-Grand

Vous venez de vous installer dans notre commune.

Afin de mieux vous connaître, vous êtes invités à vous présenter au secrétariat de mairie, muni de votre livret de famille.

RECENSEMENT MILITAIRE



Au cours de l'année 2023 sont recensés tous les jeunes hommes et jeunes filles nés en 2007.

Se présenter au secrétariat de Mairie **dans le mois qui suit l'anniversaire** muni d'une pièce

d'identité, du livret de famille de vos parents ainsi que d'un justificatif de domicile.

Une attestation de recensement vous sera remise.

Celle-ci est nécessaire pour l'inscription aux examens et concours soumis à l'autorité publique, ainsi qu'au permis de conduire.

En cas de perte de celle-ci, vous pouvez contacter le Centre du Service National de Creil par téléphone au :

03 44 28 78 32.

LA MISSION LOCALE

La mission locale du Clermontois, du Liancourtois et de la Vallée du Thérain, accueille sur rendez-vous les jeunes de 18 à 25 ans.

Une permanence est assurée en mairie de Sacy le Grand le **vendredi après-midi tous les 15 jours.**

**Mission Locale
de Clermont**

3 rue Gérard Philippe

60600 CLERMONT

ml-clermont@wanadoo.fr

03 44 68 27 27

ASSISTANTE SOCIALE



Prendre rendez-vous à la Maison de la Solidarité et des Familles de Liancourt.

03 44 10 78 70





RENTRÉE DES CLASSES



C'est sous le soleil que la rentrée des classes s'est déroulée **ce lundi 04 septembre** à Sacy le Grand. De la petite section au CM2, les enfants ont été accueillis avec leurs proches dans la cour de l'école. Après une rapide présentation, chaque élève a rejoint sa classe.

154 enfants ont été pris en charge par **Mme Carrara**, enseignante de petite et moyenne section et **Mme Colin** (le vendredi), **Mme Tocut** en moyenne section, **Mme Capoulade** en grande section / CP, **Mme Marques de Melo** en CP / CE1, **M Lamand** en CE1 / CE2, **Mme**

Pathenay en CE2 / CM1 et la directrice, **Mme Tetu** en CM1 / CM2 qui est remplacée le mardi et 1 vendredi sur 3 par **Mme Devisme**.

5 AESH (Accompagnant des élèves en situation de handicap) interviennent à l'école dans le cadre de **PPS** (Projet Personnalisé de Scolarisation), **Mmes Comiti, Guerville, Leroy, Lemoulant et Prioux**.

Les agents communaux qui sont mis à disposition de l'école par la mairie sont **M Dominique Garat**, éducateur sportif, présent le lundi, jeudi et vendredi, **Mme Vanessa Nouve** et **Mme Carine Milon**, ATSEM, **Mme Stéphanie Cosnard**, **Mme Natacha Ho A Fouk**, **Mme Céline Evrard** et **Mme Sylvie Polet** qui assurent l'accueil cantine et l'entretien des locaux. Les agents techniques **M Frédéric Huger**, **M Alexandre Levasseur** et **M Benjamin Caron** assurent la traversée piétonne et les petits entretiens de l'école.

Nous souhaitons aux élèves, écolières et écoliers, collégiennes et collégiens, lycéennes et lycéens, étudiantes et étudiants, une bonne rentrée, une excellente année scolaire et une bonne reprise à tous.



CANTINE ET ACCUEIL PÉRISCOLAIRE

Une nouvelle organisation est mise en place dès cette rentrée scolaire. Le temps méridien augmenté d'un quart d'heure et sous la responsabilité de la mairie, permet ainsi d'accueillir dans de meilleures conditions le nombre toujours plus croissant d'enfants inscrits à la cantine (95 enfants en moyenne) en 3 services.

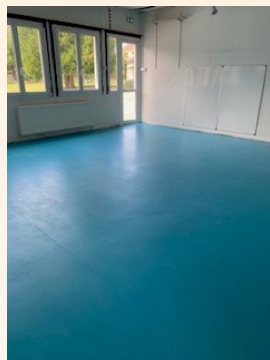
Les agents de service sont **Mmes Stéphanie Cosnard, Natacha Ho A Fouk et Céline Evrard**. **Mmes Vanessa Nouve et Carine Milon** renforcent l'aide au repas et au service des plus petits et depuis cette rentrée, **Mme Margot Perin**, responsable du périscolaire accompagne les élèves dans le réfectoire pendant qu'**Isabelle et Sophie** assurent la surveillance dans la cours et l'accès aux toilettes.

Le fournisseur de repas en liaison froide est **Convivio pour 1001 Repas**. Les prix pour les parents restent inchangés malgré une hausse significative pour la mairie du prix d'achat.

Le Maire, Muriel PERRAS JUPIN



TRAVAUX ÉCOLE



Travaux : à la suite d'un signalement de sol dégradé à la cantine, une expertise a été effectuée avant toute opération. Celle-ci a défini que le sol devait être changé après l'intervention d'une entreprise spécialisée.

Non prévue au budget, cette opération de réhabilitation de sol, réalisée cet été à la cantine et dans la classe mitoyenne, a coûté **28 515,59 euros**.

- ◆ Travaux de désamiantage : **19 200 euros**
- ◆ Réfection des revêtements de sol de la cantine et d'une salle de classe par l'entreprise **ODH** : **6 993,59 euros**



S'y ajoutent les mesures obligatoires de contrôles visuels de travaux de désamiantage initiaux et de mesures de seconde restitution réalisées par la société **ACOBEX** pour **2322 euros**.

Une demande de subvention exceptionnelle a été déposée auprès du département de l'Oise.

Une estimation chiffrée est prévue pour un phasage de travaux sur deux ans pour les autres salles de classes.

Différents travaux de plomberie, d'électricité sont réalisés tout au long de l'année.

Salle de classe

Clôture en ganivelle réalisée par l'entreprise Ad Home



Clôture : par mesure de sécurité les barrières blanches d'origine, toutes cassées sur les extrémités des supports, et les berbéris avec épines situés devant l'école, ont été enlevés. Une palissade d'1 mètre en ganivelle remplace le tout. C'est un matériau naturel et économique qui a un rendu "nature". Des plantations les compléteront à l'automne.

Un jeu de cours a été financé par l'entreprise **HT/BT** située dans la zone artisanale de Sacy le Grand, pour **1 079 euros**.

Un grand merci à son PDG, M Frédéric Jacquot.

La commune a commandé une boîte à livres auprès de l'entreprise de menuiserie locale **Bois, Feuilles et Ciseaux** qui a sollicité **Laure Trévisan** pour la décoration de celle-ci.



Cantine

Muriel PERRAS JUPIN

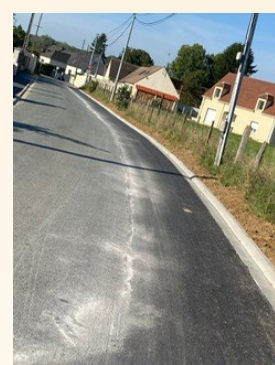
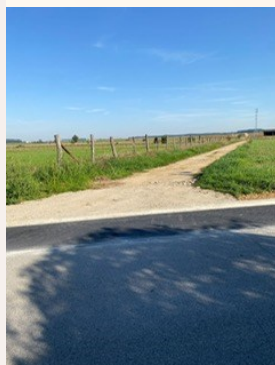
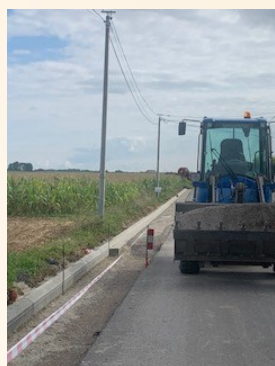




TRAVAUX RUE DE SACY LE PETIT

Les travaux d'élargissement de rue, de création de trottoirs et de fourniture et pose de bordures réalisés par l'entreprise **PIVETTA**, sont terminés pour un total de **93 961,32 euros**.

La commune devrait percevoir des subventions de l'État : **23 378,09 euros**, du Département de **17 090 euros** et d'une partie du fonds de concours de la CCPOH (TOTAL : **9 794 euros**). Le reste à charge de la commune est de **43 699,23 euros**.



Ci-contre : la rue de Sacy le Petit pendant et après travaux

Ci-dessous : le fossé derrière la MSP reprofilé

FOSSÉS

Le fauchage des fossés est programmé.

FOSSÉ RUE DU SERGENT GRÉVIN : Le fossé situé derrière la maison de santé pluridisciplinaire a été reprofilé. Il a été curé et élargi d'environ 30 cm.

Des amas de pierres poreuses ont été installés afin de ralentir l'écoulement de l'eau lors de fortes pluies.

Les travaux sont passés sur le budget assainissement : **1 050 euros**

FOSSÉ RUE GAMBETTA : les conditions climatiques dégradées de cet été ont contribué à des nouveaux débordements au niveau de l'avaloir situé rue Gambetta.

La suez est intervenue le mardi 02 août pour une première opération de nettoyage de canalisation et d'avaloir. Les curages et entretien ne suffisent plus. Une accumulation de boues arrive désormais au niveau de la sortie de tuyau et ne permet plus à l'eau de s'écouler correctement.

Après vérification, il n'y a aucun autre réseau en amont permettant de soulager cette évacuation.

Un devis a été demandé à **MD Rénovation** pour la création d'une porte sur le mur côté rue Gambetta, qui permettra un accès facilité et rapide au fossé.

Des travaux plus conséquents pourront être ensuite réalisés sur le budget assainissement.



Muriel PERRAS JUPIN



RÉHABILITATION DU COMPLEXE SPORTIF DE SACY LE GRAND

Les travaux de réhabilitation du stade et des vestiaires continuent dans le phasage proposé et **voté à la majorité le 18 décembre 2019** par le précédent conseil municipal.

Reportés pour cause de crise COVID, ces travaux ont débuté en 2022.

C'est à présent la partie isolation du bâtiment principal (par l'extérieur) et des combles des vestiaires qui sont en cours. Les peintures intérieures ont été finalisées.



La désignation des entreprises s'est effectuée par un marché public :

- ◆ Entreprise **ODH** pour l'isolation extérieure du bâtiment
- ◆ Entreprise **MADISOLATION** pour l'isolation intérieure
- ◆ Entreprise **MERIEN** pour la peinture
- ◆ Entreprise **COMPAGNIE NORMANDE DES CLÔTURES** pour la clôture de façade

Les entreprises locales **AQUATECH**, **C2MS**, **MD RENOVATION** interviennent sur les lots non renseignés.

La suite du programme consistera à créer un WC aux normes PMR, un local technique et de nouvelles tribunes.

Les missions **d'O.P.C** (Ordonnancement, Pilotage, Coordination) et **SPS** (Sécurité, Protection de la Santé) sont suivies par l'entreprise **C.F.C**.

Nous souhaitons à tous une belle année sportive.



CHANGEMENT DE SIGNALÉTIQUE : STOP à l'intersection de la rue Gorenflot et du Général de Gaulle

Vous êtes nombreux à interpeller la mairie au sujet de comportements routiers inadaptés. **La réglementation est présente et le respect de celle-ci suffirait à solutionner bien des signalements.**

Tous les aménagements possibles sont étudiés, ont un coût et n'apporteraient pas nécessairement de solution durable, « le délinquant de la route » s'affranchissant déjà de ce qui doit être pratiqué et respecté. Des opérations de contrôle de gendarmerie vite signalées par beaucoup de personnes, y compris celles qui pourraient se plaindre de comportements inappropriés, sont néanmoins programmées.

Le conseil municipal sur proposition du **Maire** a cependant validé la modification de signalétique rue du Général de Gaulle à l'intersection de la rue Gorenflot, qui deviendra dès réception des panneaux, un stop. Cet arrêt supplémentaire aura comme enjeu de casser la vitesse des véhicules et d'aborder comme prévu à **30 km / heure la zone située devant l'école.**

Muriel PERRAS JUPIN



QUESTIONNAIRE BOULANGERIE

ENQUÊTE PAIN : Une enquête en lien avec la boulangerie et l'achat de pain a été distribuée dans le précédent Sacylien afin de connaître les pratiques des Sacyliennes et Sacyliens depuis la fermeture de la boulangerie locale.

L'objectif est de cibler éventuellement des administrés rencontrant une difficulté à s'approvisionner, dans le cadre des missions d'assistance de la mairie par le biais du CCAS.

Les questionnaires pain ont été analysés. Merci à tous les participants pour leur contribution.

150 réponses pour 148 foyers résidant à Sacy le Grand sur un total de 730 foyers.

135 foyers sont véhiculés, 12 ne le sont pas. 1 foyer fait son pain. Sur les 12 foyers non véhiculés, 2 foyers indiquent être sans solution mais ne se sont pas signalés en mairie.

Les 148 foyers représentent 355 personnes sur une population totale de 1614 recensés.

Les consommateurs s'approvisionnent principalement à Saint Martin Longueau, Cinqueux et Nointel et nombre d'entre eux congèlent le pain pour la semaine.

En août, **Mme le Maire** a de nouveau fait visiter à un couple de boulangers, le local de la mairie.

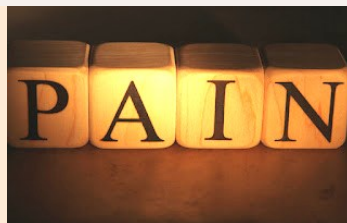
Elle a eu de nouveau la confirmation que le local n'est pas adapté.

Elle a également contacté l'ancien boulanger pour la location éventuelle de son magasin à proposer à des porteurs de projet. Il ne l'envisage pas car il serait dans l'obligation de faire des travaux conséquents de remise aux normes

D'autres pistes seront encore explorées mais le local communal n'étant pas adapté, la mairie le proposera à tout autre commerce qui souhaiterait s'y installer.

Tout projet privé d'installation de boulangerie sera soutenu en partenariat avec le service économie de la CCPOH, comme cela se fait régulièrement.

Muriel PERRAS JUPIN



Les jardins de Sacy reprennent le dépôt de pain à partir du 11 septembre en lien avec la boulangerie de Cinqueux.

La boulangerie de Chevrières n'assure plus de livraison de pain. Avec la mairie de Sacy le Grand, les Jardins de Sacy ont trouvé un partenariat avec **la boulangerie de Cinqueux** pour vous rapprocher du pain car il y avait des demandes.

L'objectif reste le même : rendre service et limiter les déplacements, tout en assurant un service de qualité dans notre village. Si un porteur de projet ou quelqu'un avec un projet constructif se présente, nous ne continuerons bien évidemment pas.

A partir du 11 septembre, les trois références de pain seront vendus au même prix dans notre boutique à Sacy qu'à la boulangerie de Cinqueux soit :



1 € la baguette

1.15 € la tradition

1.25 € la tradigraine.

Lundi : 9h-12h puis 14h-17h30

Mardi : fermé

Mercredi : 9h-12h puis 14h-18h30

Jeudi : 9h-12h

Vendredi : 9h-12h puis 14h-17h30

Nous vous conseillons de réserver par avance car nous passons les commandes pour éviter les invendus :

03 44 29 94 62 ou contact@auxjardinsdesacy.fr

Le pain sera disponible **les lundis, mercredis, jeudis et vendredis.**

Nous apprécions que ce partenariat se tisse avec une des boulangeries la plus proche du village et espérons que le service sera utilisé afin de pouvoir le pérenniser.



ENVIRONNEMENT

Les chemins ruraux qui desservent les zones forestières, marécageuses et agricoles peuvent devenir rapidement des zones de dépôts sauvages.

Comme nous l'avions annoncé précédemment, nous avons renforcé notre vigilance en cette matière.

Le Conseil municipal a pris une délibération pour appliquer des amendes conséquentes pour tous dépôts de déchets sur la commune.

Notre coopération avec les services de la Gendarmerie et de l'Office Français de la Biodiversité (Police de l'environnement) nous amène parfois à interpellier des contrevenants avec dépôt de plainte.

C'est le cas pour cette année, une procédure est en cours.



Pour rappel sur la définition de dépôt sauvage :

Le dépôt sauvage est un dépôt d'ordures, quel qu'en soit la nature ou le volume, en un lieu où il ne devrait pas être. C'est un acte irresponsable d'incivisme. Les dépôts sauvages sont interdits par la loi du 15 Juillet 1975.

Nous vous rappelons que ces dépôts sont source de pollution des sols, des eaux, de l'air et de dégradation des paysages.

Nous ne pouvons tolérer de tels comportements, pour cela soyez attentifs aux véhicules genre bennes et remorques chargées de végétaux et de gravats.



En cas de constat n'intervenez pas mais prenez des photos. Notez le numéro et le type de véhicule et alertez la gendarmerie.

Poursuites pénales prévues aux articles R.632-1, R644-2 et R 635-8 du code pénal.

Pour le reste, vous pouvez vous renseigner à la commune, nous sommes à votre disposition pour répondre à vos questions.

Michel DATIN

Conseiller Municipal délégué à l'environnement

• Pour les personnes physiques :

Nature de dépôt	Volume du dépôt sauvage	Amende
Ordures ménagères ou déchets recyclables en sacs	Moins de 1m ³	150 euros
	Plus de 1m ³	500 euros
	En cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction	1000 euros
Autres types de déchets	Moins de 1m ³	300 euros
	Moins de 1m ³ – en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction	1 000 euros
	Jusqu'à 3 m ³	1500 euros
	Jusqu'à 3m ³ – en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction	3 000 euros
	Plus de 3m ³	2500 euros
	Plus de 3 m ³ – en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction	5000 euros

En cas de déchets polluants ou dangereux (notamment amiante), la Commune refacturera, en sus de l'amende, la prestation de prise en charge de ces déchets par une entreprise spécialisée.

Montant des amendes qui sera pris par arrêté du Maire

• Pour les personnes morales :

Aucune distinction n'est établie en fonction de la nature du dépôt

Volume du dépôt sauvage	Amende
Moins de 1m ³	1 000 euros
Moins de 1 m ³ – en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction établie	2 000 euros
Jusqu'à 3 m ³	5 000 euros
Jusqu'à 3m ³ – en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction	10000 euros
Plus de 3m ³	7 500 euros
Plus de 3 m ³ – en cas de réitération des faits dans les 3 ans suivant la dernière sanction	15 000 euros

En cas de déchets polluants ou dangereux (notamment amiante), la Commune refacturera, en sus de l'amende, la prestation de prise en charge de ces déchets par une entreprise spécialisée.



MARAIS

Le samedi 02 septembre, **Mme Térésa DIAS** et **M Arnaud DUMONTIER, conseillers départementaux**, ont convié les maires de leur canton à une réunion de rentrée. C'est dans le cadre exceptionnel des marais de Sacy que celle-ci a eu lieu.

L'occasion a ainsi été donnée à plusieurs maires de la CCPOH de découvrir cet espace privilégié et à préserver.

Une rencontre qui a permis aux élus d'échanger avec les chasseurs présents, riche d'enseignements sur la pratique de leur chasse dans leur marais.



Messieurs les sénateurs BASCHER et COURTIAL étaient également présents.



MÉTHANISEUR

Comme indiqué lors du précédent Sacylien, **le projet de méthaniseur à Sacy le Grand n'est plus d'actualité**, puisque le tribunal d'Amiens a confirmé le droit du refus de permis de construire émis le **18 novembre 2020** par la préfecture de l'Oise suite au refus d'extension électrique formulé par **Mme Le Maire**.

Aucun autre projet n'a été depuis déposé et ce serait avec la même détermination que la commune s'opposerait à cette installation si proche d'un site rare et protégé, le marais de Sacy.

L'avocat de la commune indique avoir sollicité le versement des **1 500 euros** que la société BIOGAZ 60 doit à la commune, correspondant à l'article L.761-1 du Code de Justice Administrative mise à sa charge. A ce jour, le cabinet d'avocat n'a eu aucun retour du conseil de cette société afin de procéder au règlement spontané. Une mise en demeure de payer va être adressée directement à la société BIOGAZ 60.



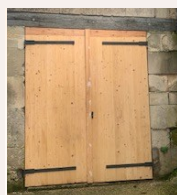
MARCHÉ COMMUNAL DU SAMEDI MATIN

Le marché hebdomadaire de Sacy le Grand se compose désormais de deux propositions commerciales.

L'étal de fruits et légumes de **ABDEL** est présent depuis des années.



Un stand d'objets de décoration et d'alimentation manufacturée tenu par **M Régis BRILLANT** complète désormais cette offre du samedi matin



ÉGLISE SAINT GERMAIN

La porte de la réserve de l'église Saint Germain a complètement été recrée par notre menuisier local, **Antoine BEZOTEAUX**, sur commande de la mairie, la précédente étant trop dégradée.

LA CCPOH DANS LE QUOTIDIEN DES SACYLIENS



DIRECTION DES AFFAIRES CULTURELLES, DE LA
JEUNESSE ET DU NUMÉRIQUE
LA MANEKINE
4 ALLÉE RENÉ BLANCHON
60700 PONT-SAINTE-MAXENCE
CONTACT DU PÔLE ADMINISTRATIF : 03 44 72 03 38
lamanekine@ccpoh.fr



L'ACCUEIL JEUNES L'ÉTAPE de SACY LE GRAND



L'Accueil Jeunes (AJ) « L'Étape » propose un lieu de loisirs, d'écoute, de rencontre et d'information pour les 12-18 ans, encadré par une équipe diplômée, Emeric et Laurie.

L'Accueil Jeunes est ouvert : **Mardi, Jeudi, Vendredi de 17h00 à 19h00**
Mercredi de 14h00 à 18h00

Rue Gambetta - salle Bruno Mathé - 60700 Sacy-le-Grand

Pour tous renseignements complémentaires, inscriptions, carte jeunes, programme des vacances :

Renseignements : jeunesse@ccpoh.fr

Et retrouvez nous également sur **Instagram @hop_ccpoh**

CULTURE



La Manekine, scène intermédiaire des Hauts-de-France, située à Pont-Sainte-Maxence dans l'Oise propose tout au long de l'année des spectacles, ateliers, rendez-vous, etc. Le théâtre soutient également la création artistique et accueille en résidence les artistes, coproduit des spectacles...

Le Conservatoire Intercommunal de Musique et de Danse Adam de la Halle implanté dans le parc du fief de Mello à Pont-Sainte-Maxence propose aux habitants de la communauté de communes des cours de musique et de danse pour tous les niveaux.



LE SERVICE ENVIRONNEMENT

La CCPOH prend en charge toute la gestion de la collecte des déchets ménagers, de la collecte sélective, des déchets verts, des encombrants, du verre, des déchets atypiques.

La collecte des ordures sélectives a lieu le **jeudi matin** et les ordures ménagères **le jeudi après-midi**.

LES RÈGLES DE COLLECTE

1. Sortir son bac **la veille au soir du jour de collecte à partir de 19 h**.
2. Placer son bac avec la poignée côté route en mitoyenneté avec ceux des voisins.
3. Seul le conteneur est collecté. Les autres sacs ne sont pas collectés.
4. Une fois la collecte effectuée, lorsque cela est possible, rentrer son bac afin de faciliter le passage des piétons et d'éviter tout dommage résultant de la présence des bacs sur la voie publique.

LA CCPOH DANS LE QUOTIDIEN DES SACYLIENS



PÔLE SERVICE INTERCOMMUNAL
1 PLACE LE CHÂTELIER
60700 PONT SAINTE MAXENCE
TÉL: 03 44 29 48 80
Mail: poleservices@ccpoh.fr



LE SERVICE PETITE ENFANCE

La CCPOH propose différents modes d'accueil pour les enfants de 2 mois et demi à 4 ans sur le territoire :

- ◆ Quatre crèches collectives
- ◆ Une crèche familiale comprenant 64 places
- ◆ Une halte garderie itinérante sur quatre communes du territoire
- ◆ Le relais Assistants Maternels

Le dossier de préinscription sera soumis à validation lors d'une commission d'admission.



LE SERVICE ENFANCE

L'accueil des enfants à Sacy le Grand se fait dans les salles annexes de la bibliothèque de Sacy le Grand : **de 7 h 30 / 8 h 30 et de 16 h 30 / 18 h 30**

le **lundi, mardi, jeudi et vendredi**



LE MERCREDI LOISIRS

L'ACCUEIL DU MERCREDI LOISIRS SE FAIT À SAINT MARTIN LONGUEAU.

Un service de cantine est assuré par la CCPOH.



La Communauté de Communes des Pays d'Oise et d'Halatte propose à chaque période de vacances scolaires (exceptés les congés de Noël) des accueils en centres de loisirs répartis sur le territoire.

Renseignements à chaque période d'inscriptions auprès du Pôle services Intercommunal.

Le service Portage repas à domicile de la CCPOH livre des plateaux repas et assure un lien social.

Ce service est réservé à toutes personnes résidant sur le territoire de la Communauté de Communes et remplissant au moins l'une des conditions suivantes :

- Avoir plus de 60 ans
- Être malade
- Être handicapé
- Être titulaire d'une carte d'invalidité

Menu

- 1 entrée
- 1 plat principal
- 1 pain individuel
- 1 dessert
- 1 jus de fruits

6,50€ par repas

Pôle services Intercommunal
1 Place le Châtelier - 60700 Pont Sainte Maxence
Tél : 03 44 29 48 80
Mail : poleservices@ccpoh.fr

LE PORTAGE DE REPAS

Ce service est ouvert à tous les Sacyliennes et les Sacyliens remplissant les conditions suivantes : **Être à la retraite ; Être malade** (sur présentation d'un certificat médical) ; **Être invalide temporairement** (sur présentation d'un certificat médical) ; **Être handicapé ; Sortir de l'hôpital ; Être titulaire d'une carte d'invalidité.**

Si vous le souhaitez vous pouvez bénéficier de ce service, pour **6,50 € un repas** comprenant un potage, une entrée, un plat principal avec son légume, fromage, un petit pain individuel et dessert, livré chez vous, entre 8h et 12h30. **Les inscriptions pour le portage de repas, s'effectuent au Pôle services intercommunal ou sur le portail familles.**

LE SERVICE CULTUREL FAIT CHANTER DEVANT LE PARADIS DU LIVRE



CHANT CHORAL - CRÉATION MANEKINE

OISE & HALATTE EN CHANSON

30 SEPT. 2023 - 11H30
DEVANT LA BIBLIOTHÈQUE
SACY-LE-GRAND

ENTRÉE LIBRE

03 44 72 03 38 - www.lamanekine.fr

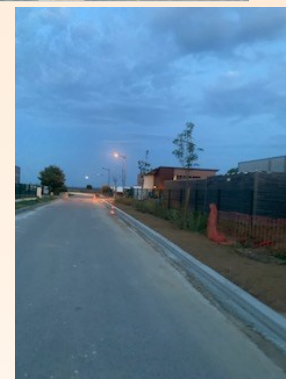
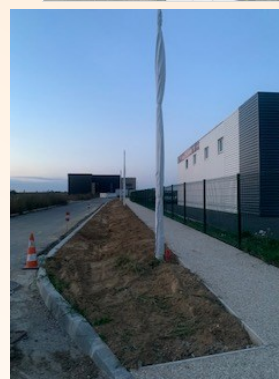
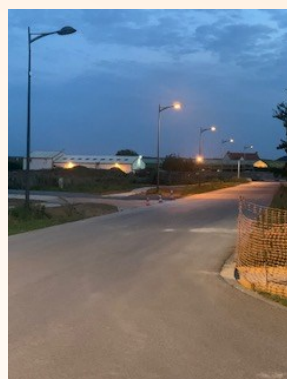
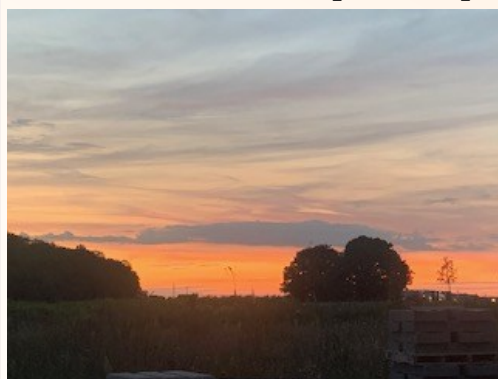


LE SERVICE ÉCONOMIE

Dans le cadre des travaux de finition de la **ZAC des Cornouillers**, les aménagements de voiries ont été réalisés et le tapis d'enrobé mis en place le **mercredi 20 septembre 2023**.

La rue du Moulin Joseph, la rue des Acacias, la rue des Cornouillers sont désormais équipées de cheminements piétons d'entrées de parcelles, de bordures et de trottoirs ainsi que de luminaires.

L'installation des entreprises se poursuit.



TRANSPORTS - MOBILITÉ

Depuis 2021 la communauté de communes des Pays d'Oise et d'Halatte a pris la compétence « mobilité »

Dans le cadre des travaux de la commission "transport et nouvelles mobilités", la CCPOH souhaite mettre en place de façon expérimentale, **un service gratuit de Transport à la Demande** très prochainement sur l'ensemble du territoire. Les informations seront relayées dès validation par les élus.



Challenge éco mobilité

La CCPOH a souhaité récompenser les classes du territoire qui ont répondu à ce challenge. Des lots ont été remis pour chaque élève qui a participé à cet évènement et qui permet de sensibiliser les enfants, parents et enseignants à l'enjeu des mobilités douces.

Plusieurs classes de l'école Jean Gautier ont adhéré à ce projet.

Les classes gagnantes, ainsi que toutes celles qui ont participé, ont été récompensées.

La classe de **Mme TETU** a même remporté l'un des challenges devant les autres classes du territoire.

M Bruno DAUGUET, vice-président de la CCPOH en charge des Transports et des nouvelles mobilités et **M Thibaut LECLERCQ**, chargé de mission, sont venus remettre les lots en présence de **Mme le Maire** et de **Mme VREVEN PETIT**, première adjointe.

Félicitations à tous les participants et leurs enseignantes.





LES CLASSES DE CE2/CM1 ET CM2 en visite au Conseil Départemental de l'Oise

Le **9 juin**, la mairie, en lien avec les enseignantes **Mesdames TETU et PATHENAY**, a organisé une sortie à **Beauvais** avec les classes de CE2/CM1 et CM2, dont font partie les élus du conseil municipal enfants.

Après une matinée passée à l'ombre du parc Cari Wood dans le bois Brulet en courses d'orientation très animées, les élèves ont été reçus à l'hôtel du département de l'Oise par **Madame Térésa DIAS, conseillère cantonale (ou départementale)**.

Une présentation des actions du département et de ses compétences a été proposée au groupe.

Les élèves ont pu ensuite découvrir l'hémicycle où siègent les conseillers départementaux.

Nous avons eu l'agréable surprise d'être rejoints par **Madame Nadège LEFEBVRE, présidente du Département** qui s'est prêtée aux questions des jeunes qui sont repartis avec une pochette cadeau. Un goûter offert par le Département a clôturé la journée.

**Le Maire,
Muriel Perras Jupin**





UNE FIN D'ANNÉE SCOLAIRE ANIMÉE



Une représentation devant les familles de la classe de **Mme PATHENAY** a eu lieu le **04 juillet**, dans la salle Bruno Mathé.

La pièce de théâtre travaillée dans le cadre d'un projet, a ensuite été jouée devant **les élèves de l'école, les équipes pédagogiques, Mme Le Maire et Mme DEFRANCE, Maire Adjointe.**



enseignante.

Le **23 juin**, à l'issue du dernier conseil d'école et comme le veut la tradition, la mairie a offert le pot de l'amitié.

L'occasion est ainsi donnée de remercier l'ensemble des acteurs qui interviennent tout au long de l'année autour de l'école et de saluer les enseignantes qui partent pour de nouvelles aventures.

C'est le cas de **Mme MABILLOTE** qui officiait à l'école depuis 5 ans et qui rejoint l'école de Grandfresnoy et de **Mme SIEGFRIED** qui depuis près de 10 ans était à Sacy le Grand. Nous leur souhaitons le meilleur dans leur nouvelle affectation, ainsi qu'aux enseignantes assurant les compléments de temps et **les AESH** qui quitteraient l'école.

La remise des dictionnaires aux CM2



UNE FIN D'ANNÉE ANIMÉE ÉGALEMENT AU PÉRISCOLAIRE

Après de longues années passées au service des enfants à Sacy le Grand, **Mme Clothilde GOURDAIN** a souhaité entamer une reconversion professionnelle.

Tous nos vœux l'accompagnent dans sa nouvelle vie. L'équipe périscolaire sera recomposée à la rentrée et nous remercions également **Célia et Louis** pour leur investissement pendant cette année scolaire.

Le Maire,
Muriel PERRAS JUPIN

A droite :
Célia, Louis et
Clothilde





13 JUILLET 2023



La soirée du **13 juillet** a été une réussite pour les grands et les petits avec une participation en augmentation.

Nous avons partagé ensemble une petite restauration, puis ce fut la distribution des lampions et enfin, ce que les enfants attendent avec bonheur, le départ en calèche.

Enveloppés par la nuit noire, au son de la musique, nous avons déambulé dans les rues de Sacy.

Les festivités se sont terminées par notre bal populaire jusqu'à tard dans la nuit pour le plus grand plaisir des danseurs.

Un remerciement pour **les attelages de Sacy** qui une fois de plus ont été présents pour que cette manifestation soit une réussite, ainsi que les **étangs de pêche de Sacy** et **OPEN Sky** webradio de Sacy le Grand.

Isabelle DEFRANCE

Maire adjointe déléguée à l'animation



14 JUILLET 2023

Un dépôt de gerbe pour commémorer la fête nationale a été effectué le 14 juillet par le Maire et ses adjointes devant le monument aux morts.





03 JUILLET 2023 - RASSEMBLEMENT CITOYEN

Communiqué de l'UNION DES MAIRES DE L'OISE

« L'AMF (Association des maires de France) invite tous les maires de France à organiser lundi 3 juillet à 12h sur le perron de leur mairie un rassemblement de tous les citoyens pour témoigner de notre refus du chaos et de la violence, pour soutenir les maires agressés et pour appeler à un sursaut civique. »



La commune de Sacy le Grand, certes épargnée à ce jour par ces violences démesurées est néanmoins solidaire de cet appel qui illustre la difficulté actuelle de la mission d'élu local.

Il est bon de rappeler que les élus locaux sont généralement des personnes investies qui se soucient davantage du bien être général, quelquefois au détriment du leur. Il est facile de toujours reporter les fautes sur le maire seul interlocuteur « physique » encore abordable.

Que chacun respecte déjà les règles établies que ce soient en matière d'urbanisme, de réglementations, de code de la route, de bien vivre ensemble en privilégiant le dialogue. Les « y'a qu'à, faut qu'on » sont légions mais pas toujours efficaces lorsqu'ils sont confrontés aux responsabilités et à la réalité complexe d'un mandat.

Un grand merci à toutes celles et ceux qui ont manifesté leur soutien et à la majorité de nos concitoyens qui entretiennent des relations correctes et courtoises avec leurs élus dans l'échange et le bâtir ensemble.

Le Maire, Muriel PERRAS JUPIN

27-28-29 juillet 2023 - MARATHONS ÉQUESTRES

Les attelages de Sacy ont organisé une grande manifestation de marathons équestres fin juillet à Sacy le Grand, pratiqués par des experts de la conduite en attelages.

Le temps n'a pas favorisé les parcours initialement prévus dans les chemins et la plaine de Sacy le Grand mais les curieux ont pu admirer la dextérité des uns et des autres dans les pâtures situées aux abords de la ferme **VINCENT**.

Une soirée country et animée d'un repas a clôturé cette manifestation au **Musée du Cheval**.





FORUM DES ASSOCIATIONS



Vous étiez encore très nombreux cette année pour la 3^{ème} édition de notre forum des associations programmé le **dimanche 3 septembre** dans le cadre agréable du parc de la mairie.



Ce fut une journée très ensoleillée qui s'est déroulée dans la convivialité autour de **10 associations de Sacy-le-Grand** : « Open Sky » notre radio locale, « Freedom Music » l'école de musique, le football Club de Sacy / St Martin, le « Ranch PF » pour les cours d'équitation, Le club de « la Belle époque », « Sous les chapeaux d'Elfirie » avec son programme de spectacles et les cours de théâtre enfants, « les Prix Malins » pour faire des économies, le « club de pêche », le « Judo Club » et « l'Amicale Sports et Loisirs » pour la gym enfants et différents sports pour les plus grands.



Nous avons également pu compter sur la présence du service jeunesse de la **CCPOH**, et la participation gourmande et très appréciée du foodtruck **Basic Frites**.



Un grand merci à tous les acteurs de la commune et à la mairie de Sacy-le-Grand pour leur participation active à l'organisation de ce forum, merci aux nombreux visiteurs pour leur fidélité, leur curiosité et leur bonne humeur.

Passez une très belle saison 2023-2024.



Sophie CARRARA,
pour les associations de Sacy-le-Grand



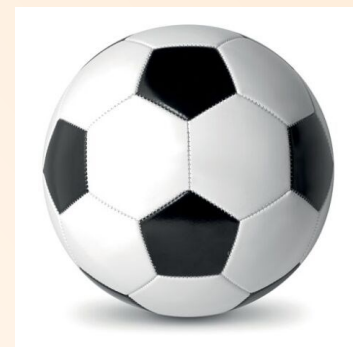


FOOTBALL CLUB SACY / ST MARTIN

Le FC SACY ST MARTIN a repris ses activités depuis le 28 août par son traditionnel stage de fin d'été auquel **65 enfants** ont participé. A cette occasion, les enfants (U8 à U13) ont bénéficié d'une surprise toute particulière : **une journée à l'Institut National du Football à Clairefontaine**. Nos jeunes ont donc marché sur les traces de nos champions de football. Ils ont pu découvrir ce majestueux site et même s'entraîner sur le même terrain que leurs idoles. Nos jeunes pousses sont revenues avec des étoiles (au moins deux) dans les yeux.



Pendant ce temps-là, les plus petits se sont amusés toute la journée dans des structures gonflables gigantesques. Résultat : des sourires sur tous les visages.



Vous pouvez suivre nos activités via notre site Facebook et venir encourager nos équipes les samedis et les dimanches au stade de SAINT MARTIN LONGUEAU (et bientôt à SACY LE GRAND).

Romain LAMAND
Secrétaire général



ASSOCIATIONS



OPENSKYRADIO



Le 11 septembre dernier, le Maire **Mme Muriel PERRAS JUPIN** et **Mme Térésa DIAS**, maire de Monceaux, vice-présidente de la CCPOH, conseillère cantonale, étaient les invitées du **Showtime**, première émission de rentrée d'**Openskyradio**, web radio locale située à Sacy le Grand. Un moment d'échanges très apprécié, sur le thème de la politique jeunesse de notre territoire et du lien que les élus locaux entretiennent avec les jeunes de leurs communes.



Vous pouvez revoir l'émission « **C'est la rentrée !** » sur la chaîne **You tube OpenSkyRadio**

CLUB BELLE ÉPOQUE - CONCOURS DE BELOTE



Le **09 septembre dernier**, le club belle époque s'est réuni et a organisé à un concours de belote.

Mme le Maire remercie la présidente, **Mme STÉFANO** pour son invitation à participer au concours et l'agréable après-midi passée en compagnie des joueuses et joueurs, tous plus redoutables les uns que les autres. Félicitations aux lauréats du concours.

Chaque participant est reparti avec un lot.

Le club Belle époque se réunit salle annexe Bruno Mathé **tous les jeudis à 13h30** pour un moment d'échanges, de convivialité et de jeu et **le lundi tous les 15 jours** pour un club tricot.



PRIX MALINS

prixmlins@yahoo.com

06 40 40 85 78

L'association fait sa rentrée avec 18 adhérents supplémentaires, ce qui porte leur nombre à 75 et bientôt 78 (3 foyers ayant manifesté leur intention de nous rejoindre en 2024).

Mme DROBNJAK recense les commandes de pelets, vous pouvez la joindre au : **06 60 57 41 12**.

Comme chaque fin d'année les adhérents pourront faire une commande de Noël pour le champagne et les chocolats.

Le déjeuner spectacle au cabaret de Nesles aura lieu le **22 octobre prochain**, cette proposition a rencontré beaucoup de succès et 53 personnes participeront avec nous à cette sortie en car.

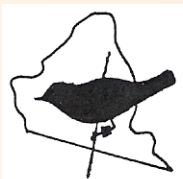
Nous souhaitons à tous une très bonne rentrée.

Bernadette SAINT-LEGER

Présidente



SOMS : STATION ORNITHOLOGIQUE DES MARAIS DE SACY



S.O.M.S

Etude des Populations d'oiseaux sur le site Ramsar - Natura 2000 Des Marais de Sacy « Petite Camargue de l'Oise »

Les Marais de Sacy représentent un site scientifique d'intérêt majeur, susceptible de fournir des références importantes pour le site lui-même mais aussi pour d'autres sites naturels et d'autres domaines scientifiques. Il est donc indispensable de le préserver et de mettre en place un protocole de suivi scientifique approfondi. C'est chose faite depuis des années.

Nous allons publier nos données de baguage de 1972 à 2022 soit cinquante années de travail sur le terrain (évolution des espèces et régression).

La restauration des roselières avec les contrats Natura 2000 a favorisé la venue des fauvettes paludicoles.

La menace actuelle du réchauffement climatique accélère l'appauvrissement des milieux. Notamment pour la ressource en eau.

Le travail de la SOMS consiste à recueillir un maximum de données sur le processus migratoire des oiseaux sur les Marais. Une base de données est constituée et transmise au Muséum National d'Histoire Naturelle. Nous sommes à **197 espèces recensées**. Cette collaboration est aussi indispensable avec le SMOA et le CEN-HF afin de protéger ces habitats. La protection des oiseaux passe avant tout par la protection de leurs habitats.



Cette année, nous avons poursuivi notre programme de recherche sur une espèce menacée au niveau de l'Europe continentale, **le Phragmite aquatique (*Acrocephalus paludicola*)**.

Un Plan National d'Action (PNA) a été mis en place sur les marais. Ce plan a pour objectif d'établir une stratégie de conservation de cette espèce.

Deux éléments sont pris en compte :

- La densité du site, et
- Les ressources alimentaires en haltes migratoires.

Ce migrateur transsaharien, insectivore, pesant 11gr nichant en Pologne, Biélorussie et Ukraine, regagne ses quartiers d'hiver en Afrique centrale.

Les Marais de Sacy constituent une voie essentielle pour la migration. Nous remercions au passage le Département pour sa précieuse collaboration.

Le calme reposant des marais, la lumière qui monte voilà un spectacle matinal bien agréable de la nature à notre porte que je vous invite à découvrir lors des prochaines visites du Conservatoire.

Michel DATIN

Président de la Station Ornithologique



ASSOCIATION AMSA (Amis du Marais de Sacy et Alentours)

Une journée de découvertes ...

Dans le cadre de sa collaboration avec l'école **Jean Gautier**, l'association AMSA (« les Amis du Marais de Sacy et Alentours ») a proposé d'animer deux sorties qui se sont déroulées le 26 juin 2023.

La matinée a permis aux élèves de CM2 de découvrir de façon ludique des détails encore existants du « village de Sacy d'avant », détails que l'on ne voit plus dans les déambulations quotidiennes ...

Sur le circuit proposé aux élèves, il fallait avoir des yeux partout : observer sur le même trottoir, sur le trottoir d'en face, en haut et en bas de chaque bâtiment, pour découvrir les 10 items à reporter ensuite sur la carte du circuit.



Où l'on discute de l'un des items !



Est-ce le bon anneau, là, scellé dans le mur ?

L'après-midi le groupe s'est dirigé vers le marais.

Un premier arrêt leur a permis de découvrir le lieu d'une ancienne cressonnière, transformée aujourd'hui en étang de pêche. Quelques documents et commentaires leur ont fait découvrir le cresson, les puits artésiens, les cressonnières et le travail pénible du cressiculteur.





ASSOCIATION AMSA (Amis du Marais de Sacy et Alentours)

Un peu plus loin, ce fut la visite d'un bel exemple de réalisation environnementale :

la Zone Humide Tampon

qui permet de purifier les eaux de pluie et d'orage du versant (lessivage des routes et des sols) ainsi que les eaux issues de la station d'épuration avant leur rejet dans la Frette. Elle permet également de préserver le marais d'une pollution accidentelle en amont.



Merci à **Madame TETU** et aux enfants d'avoir contribué à cette belle journée de plein air, avec une découverte de quelques aspects du patrimoine de Sacy.



Bon vent aux enfants qui aborderont, en cette rentrée scolaire, l'étape du collège.

Alain, Claude, Michel, Nadège et Raoul.



BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE



HORAIRES DE LA
BIBLIOTHÈQUE

SAMEDI: 10h00 à 12h00
Hors périodes
de vacances scolaires



Les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent chaque samedi matin dans un espace convivial et fonctionnel.

Patricia FIGUEIREDO, Marie-Christine BUYS, Sylvie DELAHOUCHE, Denis DELAHOUCHE, Michèle PARIS, Delphine STURARO, Valérie WOLOSZYN, s'impliquent au service des administrés pour faire vivre ce lieu de culture. **Natacha HO A FOUK**, agent territorial, complète cette équipe.

Un grand merci à eux pour leur investissement.

L'inscription à la bibliothèque municipale « Le Paradis du Livre » est gratuite.

La bibliothèque est partenaire de la **MDO (Médiathèque de l'Oise)**.

BÉBÉS LECTEURS

Les jeudis bébésbiblio, les assistantes maternelles de la commune et les mamans de jeunes enfants de moins de 3 ans peuvent se retrouver à la bibliothèque municipale « **Le Paradis du Livre** » pour une séance de bébés lecteurs.

Cette année **Michèle PARIS** notre conteuse locale animera l'atelier lecture le :
28 septembre 2023 ; 12 octobre 2023 ; 23 novembre 2023 ; 21 décembre 2023 ; 18 janvier 2024 ; 15 février 2024 ; 14 mars 2024 ; 11 avril 2024 ; 23 mai 2024 ; 13 juin 2024.

C'est dans un cadre adapté que les enfants découvrent le plaisir de feuilleter les livres et d'écouter les histoires racontées.



BOÎTES A LIVRES

La commune de Sacy le Grand, dotée en 2018 d'une boîte à livres avec le reclassement de sa cabine téléphonique, permet ainsi de déposer des livres aimés et à partager. Il est possible de récupérer et découvrir ces livres gratuitement.

A la demande de la municipalité, l'entreprise de menuiserie locale, **BOIS, FEUILLES ET CISEAUX** finalise la réalisation d'une nouvelle boîte à livres qui rejoindra la cour de l'école. **Laure TRÉVISAN** réalisera la décoration finale.

Les élèves pourront lors des récréations et durant la pause méridienne découvrir l'émotion que procure le plaisir de lire.





LA TANIÈRE DE L'OREILLE D'OURS

COURS DE THÉÂTRE POUR LES 8-10 ANS

La compagnie Prrrrou lance ses cours de théâtre pour enfants, accessibles du CE2 au CM2 !

Rendez-vous tous les samedi matin de 10h30 à 12h00 à la Tanière de l'Oreille d'Ours :

TALODOU

121 rue G.Paul. 60700 – Sacy-le-Grand

TARIF des cours :

Au trimestre

- 90€ - 23 septembre au 16 décembre
- 90€ - 6 janvier au 6 avril
- 90€ - 20 avril au 6 juillet

A l'année

- 255€ - 23 septembre au 6 juillet

Paiement par chèques ou espèces

Renseignements et inscriptions :

Mélissa ARRAULT email uniquement :

compagnieprrrrou@icloud.com

Tel de la tanière : 06 13 47 40 64

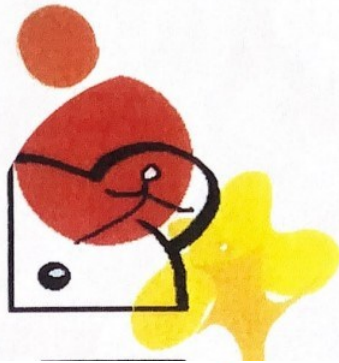


la Tanière
de
L'Oreille D'Ours

121, rue Gaston Paul, 60700 Sacy-Le-Grand.
Rése : 06 13 47 40 64
Insta/FB : @talodou

Information :

- Cours découvertes :
 - Samedi 9 et 16 septembre de 10h30 à 12h00
- Début des cours :
 - Samedi 23 septembre de 10h30 à 12h00



Programmation 2023/24. Saison3

23/09 20h. Inauguration en **Musique** **Groupe Jazz fastoche**

Jazz fastoche est un ensemble aux énergies multiples. Venez voyager avec des rythmes chaloupés, des mélodies sucrées aux timbres sincères et spontanés.

08/10. 17h. **Clown** **SimonZ alias Lino**

Le Disloqué .C'est la transformation d'un homme en clown.Frontière mince...Petit à petit les ressorts d'illogisme arrivent.Le décor est planté, le clown Lino de son prénom est présent.

13/10. 20h. **Chanson** **Nelly**

Nelly propose de venir écouter des tubes de la chanson française ou internationale pour une soirée musicale tout en simplicité autour de sa passion .

14 et 15 /10 **Bien-être** avec **Charles, Mélanie, Sophie et Mi'aile**

Programme sur le we avec du yoga, de la méditation, de la marche, de la danse, un atelier d'écriture et une veillée conte. Nuit en gîte et repas sur place. (Nombre de places limité à 8)

04/11. 20h. **Musique et chant** **Cyprien et Mia**

Deux amoureux de soul qui se répondent et s'accompagnent. Au piano ou accoudés au piano comme dans un bar de la Nouvelle Orléans. De Jack Johnson à Prince, en passant par Grover Washington, dans une ambiance chaleureuse et poétique, ils partageront avec nous ce set de reprises, arrangées à leur façon.

17/11. 20h **Chant lyrique** : **Quatuor vocal Vivace**

Romantique avec vivacité !

« Nous avons une prédilection pour les romantiques allemands, essentiellement Schubert et Schumann et quelques échappées chez Brahms et Wolf »

18/11. 20h **Récital piano voix** : **L'émotion pure** **Gaïa**

S'il est un monde où il est doux de voyager, c'est bien celui de Gaïa, chanteuse, autrice et compositrice. Gaïa revient à Talodou pour offrir une véritable parenthèse loin du tumulte de la vie quotidienne. Puissance des textes, douceur de la voix et osmose avec le pianiste pour un

09/12. 17h. **Conte** tout public **Avant Noël... Mi'aile**

En attendant la nuit de toutes les étoiles de vœux les personnages de contes se réunissent et préparent eux aussi la fête du solstice...





SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 09 juin 2023

Le 09 juin 2023, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de **Mme Muriel PERRAS JUPIN**, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mme Muriel PERRAS JUPIN ; Mme Nathalie VREVEN PETIT ; M Jean-Luc PARIS ; Mme Isabelle DEFRANCE ; M Jean-Paul DRÉVILLE ; M Daniel ANTOINE ; M Michel DATIN ; M Sylvain CHARBONNELLE ; Mme Patricia FIGUEIREDO ; Mme Delphine STURARO ; M Éric TORIO ; Mme Sophie CARRARA ; Mme Véronique DROBNJAK ; Mme Josiane BRILLANT

Absents excusés : Mme Stéphanie HERBEZ, pouvoir à Mme Nathalie VREVEN
M Éric FARDEL, pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN
M Marian BEAURAIN, Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS,

Secrétaire élue : Nathalie VREVEN PETIT.

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 16 MAI 2023

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN**, Maire de la commune

Adopté à l'unanimité des membres présents.

II. SÉNATORIALES : ÉLECTION DES DÉLÉGUÉS TITULAIRES ET SUPPLÉANTS :

Délibération n°06056223045

Une fois le vote et le procès verbal rédigé, la liste Bien Vivre à Sacy le Grand est élue à 17 voix pour et 0 contre.

III. TRAVAUX ÉCOLE :

Délibération n°06056223046

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN**, Maire de la commune

Adopté à 17 voix pour et 0 contre.

IV. INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES

Rapporteurs : **Mme Muriel PERRAS JUPIN**, Maire de la commune

Mme Isabelle DEFRANCE, Maire adjointe déléguée à l'animation

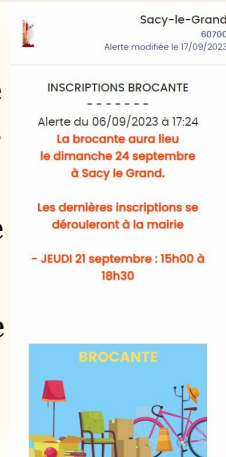
Les comptes rendus et procès verbaux sont affichés en version intégrale sur les emplacements administratifs prévus à cet effet et mis en ligne sur notre site internet: www.sacylegrand.fr

PANNEAU POCKET

Téléchargez Panneau Pocket sur votre Smartphone ou votre tablette, mettez votre commune en favori, et recevez les informations et les alertes en temps réel, où que vous soyez !

La commune de Sacy le Grand est équipée de cet outil de communication qui permet d'être informé des dernières nouvelles communales ou d'alertes générales liées à l'actualité.

Il suffit de télécharger sur votre téléphone ou tablette, l'application panneau pocket puis de sélectionner Sacy le Grand en favori.





SYNTHÈSE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL



Synthèse des délibérations du Conseil Municipal du 07 septembre 2023

Le 07 septembre 2023, à dix-neuf heures, le Conseil Municipal s'est réuni sous la présidence de **Mme Muriel PERRAS JUPIN**, Maire.

Nombre de membres en exercice : 19

Etaient présents : Mme Muriel PERRAS JUPIN ; Mme Nathalie VREVEN PETIT ; M Jean-Luc PARIS ; Mme Isabelle DEFRANCE ; M Jean - Paul DRÉVILLE ; M Sylvain CHARBONNELLE ; Mme Patricia FIGUEIREDO ; Mme Delphine STURARO ; Mme Delphine DELAMOTTE ; M Éric FARDEL ; Mme Véronique DROBNJAK

Absents excusés : M Daniel ANTOINE, pouvoir à M Jean - Luc PARIS

M Michel DATIN, pouvoir à M Sylvain CHARBONNELLE

Mme Isabelle ALVES DOS SANTOS, pouvoir à Mme Véronique DROBNJAK

Mme Sophie CARRARA, pouvoir à M Jean-Luc PARIS

M Éric TORIO, pouvoir à Mme Muriel PERRAS JUPIN

Mme Stéphanie HERBEZ, pouvoir à Mme Nathalie VREVEN PETIT

M Marian BEURAIN

Mme Josiane BRILLIANT

Secrétaire élue : Nathalie VREVEN PETIT.

I. APPROBATION DU PROCÈS VERBAL DE LA RÉUNION DU 09 JUIN 2023 :

Adopté à l'unanimité des membres présents.

II. ACHAT TERRAIN CADASTRÉ PARCELLE AB 754 LIEU-DIT "LE GROS CHÊNE" :

Délibération n°06056223047

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune

Adopté à 17 voix pour et 0 contre.

III. PROJET DE VENTE DE BIEN COMMUNAL :

Délibération n°06056223048

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune

Adopté à 17 voix pour et 0 contre.

IV. TARIFICATION MARCHÉ DE NOËL 2023 :

Délibération n°06056223049

Rapporteur : **Mme Isabelle DEFRANCE, Maire adjointe déléguée à l'animation.**

Adopté à 17 voix pour et 0 contre.

V. BUDGET : DÉCISIONS MODIFICATIVES :

Délibération n°06056223050

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune

Adopté à 17 voix pour et 0 contre.

VI. TARIFICATION D'AMENDES POUR DÉPÔT SAUVAGE :

Délibération n°06056223051

Rapporteur : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune

Adopté à 17 voix pour et 0 contre.

IV. INFORMATIONS DIVERSES ET QUESTIONS ORALES :

Rapporteurs : **Mme Muriel PERRAS JUPIN, Maire** de la commune.

CALENDRIERS...

24 SEPTEMBRE 2023 - SACY LE GRAND

BROCANTE proposée par la Mairie



24 SEPTEMBRE 2023

Les 5 délégués élus par le conseil municipal
votent pour les élections sénatoriales



30 SEPTEMBRE 2023

OISE ET HALATTE EN CHANSONS - 11H30
PLACE DE LA BIBLIOTHÈQUE

Venez nombreux pour interpréter ensemble :

Jain - Makeba : https://www.youtube.com/watch?v=59Q_lhgGANc

M - Je dis aime : <https://www.youtube.com/watch?v=6hV-UnrC9tU>

Ben l'Oncle Soul - Soulman : <https://www.youtube.com/watch?v=69ptYXvUo7M>



30 SEPTEMBRE 2023 : Soirée COUSCOUS

07 OCTOBRE 2023 : Concert Garage vox + Pec Ciochor

Étang de pêche - Voirie Crinquille - sur réservation



14 OCTOBRE 2023

REMISE RÉCOMPENSES DIPLÔME - 19H00 - Mairie



11 NOVEMBRE 2023

11 h CÉRÉMONIE COMMÉMORATIVE



22 NOVEMBRE 2023

BUS POUR L'EMPLOI - 14H00/16H15
PLACE DE L'ÉGLISE



03 DÉCEMBRE 2023

MARCHÉ DE NOËL proposé par la Mairie
PARC DE LA MAIRIE



07 DÉCEMBRE 2023

REPAS DES AINÉS proposé par le CCAS - 12H00
MUSÉE DU CHEVAL



10 DÉCEMBRE 2023

CONCERT EGLISE SAINT GERMAIN-15h30
ASSOCIATION FA SI LA JOUER sur invitation de la Mairie - Entrée gratuite



Directrice de la publication : Muriel PERRAS JUPIN ; Mise en page : Muriel PERRAS JUPIN

Photos : Daniel ANTOINE, Alain BROUESSE, AMSA, Services CCPOH, Michel DATIN, École JEAN GAUTIER, Football Club SACY / St Martin, Patricia FIGUEIREDO, Jean-Luc PARIS, Muriel PERRAS JUPIN, TALODOU, SOMS.

IPNS - Ne pas jeter sur la voie publique